

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
05 Octobre 2020**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 05 Octobre 2020, dans le gymnase de l'édifice municipal, du au Covid-19, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts, sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Madame Lise Lebel
Madame Nicole Després
Madame Denyse Leduc
Monsieur Langis Proulx
Monsieur René Morin

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

06 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion pour madame Tremblay comme défenderesse.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 106-20

Il est proposé par Denyse Leduc, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE SEPTEMBRE 2020

Résolution No 107-20

Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 14 septembre 2020 ainsi que l'extraordinaire du 21 septembre 2020. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2020.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

Résolution No 108-20

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement:

DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Alarme 911 Rimouski/ Loisirs :	19.49\$
Dépenses incompressibles (par Accès-D):	1 374.56\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	1 152.38\$
Dépenses compressibles :	13 969.24\$
Frais fixes opération entreprise :	67.19\$
Int. Prêt No2 TECQ 2014-2018 :	1 005.82\$
Int. Prêt temporaire :	21.85\$
Paiement/ RCAP :	161.75\$
Remboursement Prêt temporaire :	19 284.80\$
Remises Fédérales/Provinciales Août 2020 :	4 878.25\$
Salaires des employés :	7 656.12\$
Total des dépenses pour septembre 2020 :	49 591.45\$

REVENUS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Arrondissement :	0.01\$
Intérêts-arrière de taxes :	31.00\$
Médaille pour chien :	10.00\$
Mutation :	4 295.50\$
Permis:	60.00\$
Revenu divers :	29.40\$
Subvention (amélioration des chemins) :	5 600.00\$
Taxes foncières générales :	45 754.84\$
Total des revenus pour septembre 2020 :	55 780.75\$
Solde en banque au 30 septembre 2020 :	31 112.43\$

DON POUR PANIER DE NOËL 2020

Résolution No 109-20

Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de faire un don de cinquante dollars (50.00\$) au comité des paniers de Noël qui sera transmis à La Maison de la Famille du Témiscouata Inc.

ACHAT DE PIERRES CONCASSÉES D'ASPHALTE POUR LE RECHARGEMENT DE CERTAINS TRONÇONS DES ROUTES MUNICIPALES

Résolution No 110-20

Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise l'achat de pierres concassées d'asphalte de la Carrière Daniel Beaulieu de Saint-Narcisse-de-Rimouski. Lesdites dépenses sont remboursables en totalité par le **Programme d'aide à la voirie locale**.

LOCATION DU CAMION DE MONSIEUR GERVAIS LAVOIE POUR LE TRANSPORT EN VRAC DE PIERRES CONCASSÉES D'ASPHALTE POUR LE RECHARGEMENT DE CERTAINS TRONÇONS DES ROUTES MUNICIPALES

Résolution No 111-20

Il est proposé par René Morin, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la location de d'un (1) camion auprès de monsieur Gervais Lavoie. Lesdites dépenses sont remboursables en totalité par le **Programme d'aide à la voirie locale**.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h16 à 19h16.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h00 à 20h13.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 112-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lise Lebel que la séance soit levée. Il est 20h13.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2020

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.